

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes / action menée avec les structures de l'insertion par l'activité économique des Hauts-de-France (ESS)

Michel Miné, professeur titulaire de la chaire Droit du travail et droits de la personne

Publié le 28 janvier 2022 – Mis à jour le 24 mars 2022

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes peut devenir une réalité dans toutes les entreprises et pour toutes les personnes au travail.



Guide pour l'égalité professionnelle dans les SIAE

Pour y parvenir, les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), de la **région Hauts-de-France**, se sont mobilisées avec leur structure de coordination (l'IRIAE), dans le cadre d'un **projet co-financé par le Fonds Social Européen**. Ces entreprises ont ainsi été accompagnées, pendant plusieurs mois, pour mettre en oeuvre de façon concrète et effective l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Dans cette démarche, ces entreprises ont bénéficié de l'expertise juridique du Cnam (Chaire Droit du travail et droits de la personne).

Pour mettre en lumière et capitaliser les acquis de cette démarche, pour favoriser sa poursuite et pour engager d'autres entreprises, de cette branche d'activité et au-delà, à s'y investir, voici un **Guide, réalisé avec l'ensemble des parties prenantes de cette expérience novatrice**.

A télécharger



GUIDE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LES SIAE

Appréhender l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le secteur de l'IAE



 [Télécharger le Guide pour l'égalité professionnelle dans les SIAE](#)

L'auteur

Michel Miné,
professeur titulaire de la chaire [Droit du travail et droits de la personne](#)

[+ tous ses articles](#)



<https://lise-cnrs.cnam.fr/publications/blog/egalite-professionnelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-action-menee-avec>